

SAMEDI 23 NOVEMBRE
L' ŒUVRE D'EMILE DEPASSE, MAIRE DE LANNION
OU
LA BIENFAISANCE ET LA POLITIQUE URBAINE À LANNION – 1839 – 1876

PAR Annie BLANC

Inconnu de nos concitoyens actuels qui circulent pourtant dans un centre ville largement modelé par ses soins, Emile Depasse fut maire de Lannion pendant plus de trente ans. D'une activité débordante et toujours intelligente, il fut un précurseur en matière de politique sociale et d'une modernité remarquable dans sa politique urbaine.

Originaire de Guingamp, mais marié à une Lannionnaise, Henriette-Yvonne Le Goaziou, il s'installa comme notaire. Passionné par la vie publique, il étudia attentivement la situation économique française et fut très tôt sensible à la misère qui frappait notre région.

L'œuvre de bienfaisance

Sous le règne de Louis-Philippe, l'industrie linière était restée très largement artisanale. Frappée de plein fouet par la concurrence des toiles manufacturées anglaises, aggravée par la baisse des droits d'importation sur ces produits, cette industrie connut un important chômage et une misère généralisée de la population ouvrière, notamment dans le Trégor de vieille tradition linière. A Lannion de nombreux artisans, fileuses et tisserands vivant dans le faubourg de Kerampont furent touchés.

Attentif à cette situation et nommé maire le 26 juillet 1839, Emile Depasse se mit immédiatement au travail, efficacement épaulé par son équipe municipale.

Dès le 12 octobre 1839, les statuts d'un Bureau de charité nommé "La Providence" furent approuvés par le Conseil municipal. Bientôt on l'appela Bureau de Bienfaisance. Il avait un statut privé et était dirigé par un Conseil présidé par le maire assisté du curé de Lannion et d'autres notables de la ville.

L'argent nécessaire à son action avait une triple origine :

- des souscriptions annuelles de familles de la ville. La fidélité des donateurs fut remarquable pendant plusieurs décennies. Elles couvrirent l'essentiel des besoins.
- une subvention municipale, variable se voulant uniquement complémentaire ;
- des subventions du Conseil Général et du gouvernement, irrégulières voire aléatoires.

En premier lieu, Emile Depasse qui avait beaucoup lu et médité, Locke, Turgot et surtout le Baron de Gérando, décida de créer une salle d'asile à Lannion, comme il s'en faisait un peu partout à l'époque, réponse des institutions à la paupérisation de la classe ouvrière. Le but était de recueillir et d'éduquer les enfants pauvres laissés à la rue. Le principe en fut acquis à Lannion, en 1842, et la direction de la salle dévolue au Bureau de Bienfaisance. La salle d'asile ouvrit le 1er janvier 1844 dans les bâtiments de l'ex-hôpital général de Kermaria. Dès le départ, Emile Depasse proposa de donner un repas aux jeunes enfants, en plus de l'accueil dans la salle d'asile. Cette idée novatrice fut l'origine de la première « cantine scolaire » connue en France et dans le monde. Elle inspira d'autres villes dont Paris !

En 1846, devant le succès de l'entreprise et son efficacité auprès des enfants, le préfet des Côtes du Nord, puis le ministre de l'Instruction Publique s'intéressèrent au maire de Lannion. Emile Depasse écrivit alors une brochure « Considérations sur les salles d'asile » afin de diffuser son expérience, comptes à l'appui, car il fut toujours et d'abord un gestionnaire rigoureux. Débordant d'initiative, il alla bien au-delà des repas bienfaisants. Nourris de soupes, de pommes de terre et de pain, les enfants étaient aussi vêtus et leurs affaires lavées.

A l'asile, pris en mains par les Sœurs du St Esprit, les enfants étaient éduqués à la propreté, la discipline, au respect des autres et à la religion. Ils recevaient, en outre, une instruction primaire.

A 7 ans, les garçons pouvaient aller chez les Frères afin de poursuivre leur instruction gratuite. Les filles s'occupaient dans des ouvroirs et un atelier de dentelle.

En 1849, 240 enfants fréquentaient l'asile qui connut le succès pendant plusieurs décennies, preuve de son utilité sociale.

L'organisation bien réfléchie de cette salle d'asile et la participation bénévole et assidue de dames patronnesses et de Lannionnais dévoués (gestion et recherche des fonds, connaissance des familles aidées, surveillance des travaux) furent à la base du succès de l'entreprise.

Le Bureau de Bienfaisance secourait, en outre, les adultes pauvres avec des distributions de pain et de soupe. Les Sœurs du St Esprit donnaient des soins et des médicaments, à domicile, aux malades sans ressources

Ne perdant jamais de vue « que le secours par le travail est le plus efficace et le plus moralisateur » le Bureau de Bienfaisance, piloté par le Conseil municipal s'occupa d'ateliers de charité ponctuels, donnant à la mauvaise saison de l'ouvrage aux ouvriers au chômage.



1 - Plaque commémorant la première Allée des soupers (Cette promenade a été commencée l'année 1846)

2 - L'Allée des soupers en 2013

C'est ainsi que furent réalisés d'importants travaux d'utilité publique : chemins vicinaux, chemins de halage, endiguement des deux rives du Léguer, assainissement de la rive gauche encore marécageuse.

A l'adresse des ouvriers adultes, Emile Depasse créa des cours du soir et même une chorale. Les bâtiments de Kermaria furent agrandis au fil du temps et des nécessités : création d'ouvriers, de préaux, d'une maison pour les Sœurs et enfin d'un réfectoire et de salles de classe.

Un maire bâtisseur

Emile Depasse fut également un maire bâtisseur qui transforma profondément notre paysage urbain.

S'intéressant au mauvais état du Léguer qui ralentissait la vie économique de Lannion, il fit, tout d'abord reconstruire le pont Ste Anne effondré depuis plus de 30 ans (1853). Le lit du Léguer fut rectifié avec la suppression d'un méandre envasé gênant l'accès au port qui retrouva son activité.

Il se tourna vers d'autres réalisations que la poussée de la population rendait nécessaires. Ainsi, en 1865-1866, fit-il construire un nouvel hôpital flanqué d'un hospice pour vieillards, rue de Kerampont, desservi par les Augustines du monastère Ste Anne. Cet hôpital fonctionna jusqu'en 1975 (ENSSAT).



Notre actuel hôtel de ville lui doit d'exister. Achievé en 1866, il fut construit à l'économie, en réemployant poutres, escalier et pierres de taille de l'Auditoire (Tribunal) qu'il faut raser en 1864.

L'équipe municipale participa également à l'édification du nouveau tribunal, en bordure du Léguer, fournissant le terrain nécessaire.

3 – La Mairie en 2013
(construite en 1866)

La place du centre fut réaménagée et transformée : suppression de l'Auditoire, alignement et recul des façades d'un côté de la place et de la rue Geoffroy de Pontblanc dans l'esprit haussmanien, avec hélas, un massacre patrimonial comme conséquence.

Le mail (allée des soupirs) fut aménagé sur une digue à son initiative. Le chemin de halage fut patiemment édifié en plusieurs décennies par les ouvriers chômeurs. Il fit acheter, sur le Forlach, le terrain de Parc Muriet en 1848, pour y établir un cimetière toujours en fonction. Il y fut enterré en 1880.



4 – La Place du Général Leclerc (ex Place du Centre)



5 et 6 –Le palais de justice (construit en 1855).

Enfin, largement en avance sur les lois scolaires gouvernementales, la municipalité de Lannion soutint activement son collège municipal, créa un EPS de garçons et une école primaire gratuite pour les filles.

Devenu conseiller général puis député, Emile Depasse défendit âprement, à la fin de sa carrière politique le projet de ligne de chemin de fer Plouaret - Lannion et emporta la décision. Ce fut son successeur Emile Le Taillandier qui en présida l'inauguration en 1881.

Cette œuvre d'urbanisme et de bienfaisance dont notre paysage urbain porte encore les marques fut menée avec ténacité par Emile Depasse et son équipe qui n'en reçurent de leur vivant que peu de marques de reconnaissance, avant de tomber dans un profond oubli.